

Audit des obligations réglementaires

VOTRE BESOIN

Vous voulez évaluer votre situation réglementaire en matière de Santé et Sécurité au Travail

- Situer votre entreprise vis-à-vis des obligations réglementaires applicables ;
- Vérifier l'existence de l'ensemble des documents obligatoires ;
- Identifier les principales non-conformités ;
- Planifier les actions pour vous mettre en conformité...

NOTRE RÉPONSE

Audit des obligations réglementaires en 6 points

- Organisation de la prévention ;
- Documents et vérifications obligatoires ;
- Formations obligatoires ;
- Prévention des principaux risques (mécaniques, chimiques...) ;
- Interventions des entreprises extérieures ;
- Hygiène, secours et traitement des accidents.



Délivrables

Remise de l'outil d'analyse (fichier Excel) comportant 6 volets (un par module) et une feuille de synthèse résumant sous forme de « graphe radar », les scores constatés.
Remise de la version papier.

Les +

- Plus de 50 audits réalisés.
- Proximité géographique assurée par notre réseau de Préventeurs HSE régionaux.
- Intervention par un expert de la prévention des risques ayant une pratique quotidienne du code du travail et une parfaite connaissance de la réglementation.
- Réutilisation de l'outil d'analyse pour continuer vous-même votre audit, enregistrer les modifications et suivre ainsi les progrès réalisés.
- Rappel des bonnes pratiques.

Extrait d'un rapport

En savoir plus : securite@cerib.com

Pour joindre le Secrétariat du Département
Hygiène Sécurité Environnement
02 37 18 48 85

Méthodologie

L'audit est réalisé en plusieurs phases :

Phase 1 : Interview des personnes en charge de la santé et de la sécurité :

- les services des ressources humaines, pour la formation et la gestion des accidents,
- les équipes de maintenance pour les aspects techniques (machines, contrôles périodiques..),
- l'animateur sécurité pour l'organisation et les procédures opérationnelles en vigueur.

Phase 2 : Examen des documents présentés

Phase 3 : Visite des installations

Utilisation et cession d'un Outil (sous excel) permettant une visualisation immédiate de la situation de l'entreprise grâce au questionnaire informatisé.



AUDIT DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Module A	Documents et vérifications obligatoires
Module A1	Registres, rapports, consignes et affichages obligatoires (4 thèmes traités ; 34 questions)
Module A2	Vérifications et contrôles techniques périodiques obligatoires (4 thèmes traités ; 17 questions)
MODULE B	Formations obligatoires
Module B1	Formations obligatoires (7 thèmes traités ; 32 questions)
MODULE C	Prévention des risques (principaux risques rencontrés)
Module C1	Prévention des risques liés à l'utilisation des équipements de travail fixes, mobiles et servant au levage (5 thèmes traités ; 21 questions)
Module C2	Prévention des risques liés à l'utilisation d'accessoires de levage (1 thème traité ; 4 questions)
Module C3	Prévention des risques physiques hors mécaniques (5 thèmes traités ; 24 questions)
Module C4	Prévention des risques liés à la circulation (4 thèmes traités ; 9 questions)
Module C5	Prévention des risques chimiques (4 thèmes traités ; 10 questions)
Module C6	Prévention des risques de chute de hauteur (2 thèmes traités ; 7 questions)
Module C7	Prévention des risques résiduels : équipements de protection individuelle (2 thèmes traités ; 6 questions)
MODULE D	Interventions d'entreprises extérieures
Module D1	Interventions d'entreprises extérieures (3 thèmes traités ; 18 questions)
MODULE E	Hygiène, secours et traitement des accidents
Module E1	Hygiène, secours et traitement des accidents (2 thèmes traités ; 16 questions)
Module E2	Organisation des secours, local de soins et armoires à pharmacie (2 thèmes traités ; 5 questions)
Module E3	Analyse et traitement des accidents du travail et des maladies professionnelles (2 thèmes traités ; 6 questions)
TOTAL	47 thèmes traités ; 210 questions

Durée

Une journée sur site.

Pour aller plus loin

Les résultats de cet audit peuvent être actualisés lors d'une visite périodique programmée par notre Préventeur Hygiène Sécurité Environnement dans le cadre de la souscription d'un contrat d'assistance.

Vous pouvez aussi mener d'autres actions thématiques d'améliorations : consultez nos fiches

- **Santé, sécurité au travail** : Prédiagnostic réglementaire Pénibilité au travail ; Diagnostic et Plan d'action Pénibilité ; Mesurage des vibrations aux postes de travail ; Mesurage du bruit aux postes de travail ; Mesurage d'empoussièrement aux postes de travail ; Fiches de postes et consignes de sécurité...

Projet de modernisation : analyse critique ; Projet de modernisation : réception sécurité ; Audit sécurité de machines en service ; Vérification de l'état de conformité d'une machine...

- **Nous consulter** :

- Pour la mise en place d'études spécifiques pour la réduction des gestes répétitifs, des postures contraignantes, des manutentions manuelles, ...
- Pour la mise en place d'une assistance régulière : avec le Contrat d'assistance, choisissez vous-même vos prestations et la régularité des interventions...